

Les aides mobilisables pour un projet sur VILLEDIEU SUR INDRE

La commune de Villedieu-sur-Indre est classée :

- zone **“Aides à Finalité Régionale”** (AFR) pour la période 2007-2013 qui permet aux entreprises de toutes tailles de bénéficier des aides financières :

- **de l'Etat** au titre de la **PAT Industries et Services & PAT Recherche Développement et Innovation**
- **du Conseil Régional** au titre de l'**Emploi, de l'Investissement, de la Formation et de l'Innovation**
- **du Conseil Général** au titre de l'**Immobilier et de l'Innovation**

- zone **Restructuration Défense (ZRD)** et zone de **Revitalisation Rurale (ZRR)** qui permettent aux entreprises qui s'y implantent et s'y développent de bénéficier d'allègements fiscaux et sociaux.